

Module Adhérents

120 €/saison

Vous utilisez déjà Cap Régate pour vos régates : gérez maintenant la vie de votre club dans le même espace. Rien de plus à installer, tout se passe dans l'application que vos adhérents utilisent déjà pour s'inscrire aux régates.

1 Adhésions en ligne

Demandées par le coureur depuis l'application, validées par le club, avec le suivi des effectifs saison après saison.

3 Autorisations parentales

Pour les mineurs : autorisation de soins et droit à l'image, signées depuis votre appareil et rattachées à l'adhésion.

5 Prêt de bateau et de matériel

Votre flotte cataloguée, chaque bateau attribué à un adhérent sous contrat de prêt signé, retours et pertes suivis.

7 Notifications et relances

Un message dans l'application à toute votre liste, ou seulement à ceux à relancer : cotisation en attente, certificat manquant, contrat à signer.

2 Certificats médicaux

Déposés en photo ou en PDF par l'adhérent, archivés par saison, avec alerte avant expiration.

4 Cotisation licence FFVoile

Primo-licences et renouvellements suivis par adhérent, avec contrôle automatique de la licence auprès de la fédération.

6 Boutique du club

Vêtements, goodies et accessoires vendus à vos adhérents, avec les commandes reçues dans votre espace de gestion.

8 Un seul compte pour le coureur

Il adhère, s'inscrit aux régates et aux stages depuis la même application, sans deuxième identifiant à retenir.

Vous fixez le montant de l'adhésion et vous choisissez si elle se règle en une fois ou en plusieurs versements. L'argent arrive directement sur le compte du club.

Le module s'active en quelques clics depuis votre espace de gestion, à tout moment de la saison, au pro-rata des mois restants.



Activer le module, en 3 étapes

Depuis l'espace de gestion que vous utilisez déjà : pas de nouveau compte, rien à installer.

ÉTAPE 1

Activez le module

Dans le menu de votre espace, ouvrez « Modules » puis « Activer ». Le montant est calculé au pro-rata des mois restants de la saison, réglé par carte bancaire.

ÉTAPE 2

Fixez votre adhésion

Les rubriques « Adhérents », « Boutique » et « Bateaux » apparaissent dans votre menu. Vous y fixez le montant de l'adhésion, en une fois ou en plusieurs versements.

ÉTAPE 3

Vos adhérents adhèrent

Ils demandent leur adhésion depuis l'application qu'ils utilisent déjà pour vos régates. Vous validez, et l'argent arrive sur le compte du club.

Sans engagement

Le module court jusqu'au 31 août. Il est reconduit à la saison suivante, avec un courriel 15 jours avant pour confirmer ou annuler.

Vos coureurs

Application gratuite sur iOS et Android, et accessible depuis un navigateur. Aucune commission n'est prélevée sur vos inscriptions.

Cap Régate

capregate.fr · contact@capregate.fr

Données hébergées dans l'Union européenne · Conforme au RGPD